

Service : ECLAT
Affaire suivie par : Christèle TZANEV
Tél. : 03 20 40 43 39
christele.tzanev@developpement-durable.gouv.fr

Le directeur
à

Madame la directrice départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités de la Somme

Madame la directrice départementale des
territoires et de la mer de la Somme

Objet : Avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) des Hauts-de-France sur le projet de création d'une pension de famille rue des Acacias à Doullens.

Le bureau du CRHH a été consulté le 4 juillet 2023 pour donner un avis sur le projet de création d'une pension de famille réalisée dans votre département, à Doullens.

Le projet, porté par l'association APAP, consiste en la création d'une pension de famille à destination de personnes isolées, homme ou femme, de couples, sans conditions d'âge et avec la possibilité de droit de visite et d'hébergement. Le projet et le budget ont été établis sur la base de 22 logements / 25 places (20 logements de type T1 et deux de type T2).

Le projet répond à un besoin du territoire. Les élus locaux ont été consultés et y sont favorables. La création de pensions de famille répond à une priorité gouvernementale et s'inscrit dans le cadre du nouveau plan quinquennal Logement d'Abord.

- Suite à la présentation de ce projet, le CRHH a émis un avis favorable à cette création de pension de famille.

Cet avis ne se substitue pas aux décisions de financement, qu'il s'agisse du financement de l'investissement (BOP 135) ou du fonctionnement (BOP 177). Il ne vaut pas non plus dérogation aux dispositions de droit commun applicables (en particulier pas de dérogation au droit pour construire en QPV).

Vous remerciant pour la coopération entre nos services, je vous prie de bien vouloir communiquer cet avis aux opérateurs concernés sur votre territoire.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur,

Julien LABIT